

# FORMATION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Code produit : 0DUP\_FOAD / Version : v2

## FINALITE DE LA FORMATION

Permettre aux élus du comité social et économique d'entreprises de plus de 50 salariés de mieux connaître leurs rôles et attributions

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Donner aux élus du comité social et économique les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat

## PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Elus membres du CSE

## PREREQUIS

Aucun

## MODALITES

**Durée** : 14 heures / 4 demi-journées

**Type** : Distanciel

**Assistance technique et pédagogique** : Chaque participant recevra, en même temps que sa convocation, le manuel d'utilisation à notre plateforme sécurisée dédiée. Il pourra s'il le souhaite tester et contacter au besoin notre support pour l'utilisation des outils de la formation à distance. Le bénéficiaire dispose également d'une assistance pédagogique de la part de l'intervenant identifié dans tout le déroulement du parcours de formation.

**Méthodes et moyens pédagogiques** : Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle, QCM, vidéo de présentation, supports informatique, livrets, Confrontation des expériences des participants et de l'animateur

**Validation des acquis** : QCM, tour de table, observation

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation

**Profil de l'intervenant** : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

## PROGRAMME

---

- ❖ **LA MISE EN PLACE DU CSE**
  - Conditions d'effectif
  - Nombre d'élus
  - Election (déroulé, PV...)
  
- ❖ **LES MISSIONS DU CSE**
  - Personnalité et responsabilité du CSE
  - Le règlement intérieur du CSE
  - Réclamations collectives et individuelles
  - Expression collective des salariés
  - Hygiène, sécurité et conditions de travail
  - Activités sociales et culturelles
  - Les commissions
  - Articulation avec les autres instances
  
- ❖ **LES MOYENS**
  - Le mandat
  - Les heures de délégation
  - La formation
  - Le local et les moyens matériels du local
  - Le tableau d'affichage
  - Le budget du CSE
  
- ❖ **LES MOYENS D'ACTION**
  - La liberté de déplacement et le contact avec les salariés
  - Les réunions avec la direction
  - Les droits d'alerte
  - Le recours aux experts
  - Les relations avec l'inspecteur du travail
  - Le délit d'entrave
  
- ❖ **LES CONSULTATIONS ET LES NEGOCIATIONS**
  - Domaines et modalités de consultation
  - Consultations et négociations obligations
  - Les informations à transmettre (BDES, bilan social...)
  - Les règles de négociations depuis la loi du 22/09/2017
  
- ❖ **LA PROTECTION EXORBITANTE DU DROIT COMMUN**
  - Les cas de mise en œuvre de cette protection
  - Le rôle de l'inspection du travail
  
- ❖ **QUESTIONS DIVERSES DES PARTICIPANTS**

## LES + ASFO

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.